

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant. La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

INSCRIPTION SKI

Deux dossiers maximum par personne.

Une priorité sera donnée aux enfants n'ayant pas participé l'année dernière au stage ski ni inscrits cette année à l'activité ski du mercredi.

RÈGLEMENT

Celui-ci peut s'effectuer en espèces, carte bancaire ou chèque à l'ordre « Régie Animation Sportive ». Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

Les enfants doivent avoir l'âge révolu pour s'inscrire à l'activité. Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui à fournir dans les 15 jours) donnera droit à un remboursement.

COVID-19

Toutes nos activités sont organisées dans le respect des protocoles et règles de sécurité sanitaires. (désinfection du matériel entre chaque utilisation, gestes barrières, distanciation physique)

Les activités sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

Le paiement en carte bancaire sans contact est à privilégier, lors de l'inscription.

Les enfants de plus de 12 ans et 2 mois doivent présenter un pass sanitaire.



activités sportives proposées par la Ville de Belfort

INSCRIPTIONS

- **MERCREDI 2 FÉVRIER 2022**
de 8 h à 17 h (sans interruption)
Le Phare, Esplanade du fort Hatry,
rue Paul-Koepfler à Belfort.
- **À PARTIR DU JEUDI 3 FÉVRIER 2022**
Uniquement sur rendez-vous
à la Direction des Sports, 4 place d'Armes (2^e étage).
03 84 54 24 06
- **FIN DES INSCRIPTIONS**
LE JEUDI 10 FÉVRIER 2022

TARIFS

Pour le calcul du tarif, se munir du numéro d'allocataire de la CAF du Territoire de Belfort.

		Par stage	Stage ski
Belfortains	Allocataires QF1 de 0 à 540 €	10 €	20 €
	Allocataires QF2 de 541 à 800 €	15 €	30 €
	Allocataires	20 €	40 €
Non Belfortains		30 €	60 €

Et n'oubliez pas les stages d'initiation au patinage sur glace pour les 5-10 ans !

Renseignements et inscriptions à la patinoire du Grand Belfort 03 70 04 80 40



BELFORT MORDU DE SPORT

Renseignements
Ville de Belfort
Direction des Sports
4 place d'Armes (2^e étage) - Belfort
Tél. 03 84 54 24 06
lcollin@mairie-belfort.fr



BELFORT MORDU DE SPORT



sports à la carte 3/12 ans

VACANCES D'HIVER

ACTIVITÉS
du 14 au 25 février
2022

MINI-ACROBATES
MULTI-ACTIVITÉS
BIATHLON
ESCALADE
RAQUETTES
SPORTS COLLECTIFS
FUTSAL
GYMNASTIQUE
ROLLER ET TROTTINETTES
ARTS DU CIRQUE
SKI ALPIN



Activités

**DU LUNDI 14
AU VENDREDI 18 FÉVRIER 2022**

- **3/4 ans**
MINI-ACROBATES
Gymnase école Victor-Hugo - de 9 h à 10 h 15
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel
- **4/5 ans**
MINI-ACROBATES
Gymnase école Victor-Hugo - de 10 h 30 à 12 h
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel
- **6/8 ans**
JEUX COLLECTIFS
Gymnase école Jean-Jaurès - de 9 h à 11 h 30
Éducateur : Béatrice Issanchou
- **8/11 ans**
BIATHLON (trottinette, vortex, carabine laser, ...)
Gymnase Georges-Thurnherr - de 14 h à 16 h 30
Éducateurs : Régis Bercot, Béatrice Issanchou et Whitney Bourquin
- ESCALADE**
Gymnase Pierre Bonnet - de 14 h à 16 h 30
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel
- **9/12 ans**
MULTI-ACTIVITÉS PLEIN AIR (ski de fond, biathlon, rando, raquettes)
Départ et retour parking Rouget-de-l'Isle
de 12 h 30 à 17 h 30
Matériel mis à disposition (ski, chaussures, casque)
Éducateurs : Sylvie Gisiger et Yannick Jardin
- SPORTS DE RAQUETTES** (Badminton, Tennis, Tennis de table, Speedminton)
Gymnase Émile-Parrot - de 9 h 30 à 12 h
Éducateurs : Stéphane Martiny et Sofiane Hadj Salem

SPORTS COLLECTIFS (Handball, Basketball, Hockey, Tchoukball, Ultimate)
Gymnase Georges-Thurnherr - de 9 h à 11 h 30
Éducateur : Régis Bercot

FUTSAL
Le Phare - de 13 h 30 à 16 h
Éducateurs : Nasser Tahiri, Sofiane Hadj Salem et Stéphane Martiny



Activités

**DU LUNDI 21
AU VENDREDI 25 FÉVRIER 2022**

- **6/8 ans**
ESCALADE
Gymnase Diderot - de 14 h à 16 h 30
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel
- **6/9 ans**
MULTI-ACTIVITÉS (Jeux et sports collectifs, mini-tennis, trottinettes, ...)
Gymnase Georges-Thurnherr - de 9 h 30 à 12 h
Éducateurs : Lucas Gagneur et Caroline Phan
- GYMNASTIQUE**
Gymnase Émile-Parrot - de 14 h à 16 h
Éducateurs : Brigitte Deslauriers, Caroline Phan et Lucas Gagneur
- **7/10 ans**
ARTS DU CIRQUE
École Victor-Hugo - de 9 h 30 à 12 h
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel
- **9/11 ans**
ESCALADE
Gymnase Bonnet - de 14 h à 16 h 30
Éducateur : Caroline Thockler
- **9/12 ans**
SKI ALPIN au Ballon d'Alsace
Départ et retour parking Rouget de l'Isle - de 9 h à 16 h
Matériel mis à disposition (ski, chaussures, casque)
A prévoir : 7.50 €/jour (repas à l'Hôtel du sommet)
13 €/jour (forfait ski alpin)
Éducateurs : Slim Merzougi, Sébastien Morel, Yannick Jardin et Céline Klode